

Synthèse de la consultation du public sur le projet d'arrêté relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2021-2022 dans le département de la Martinique

Objet de la consultation du public :

L'article L.123-19-1 du code de l'environnement relatif à la mise en œuvre du principe de participation du public prévoit que les décisions réglementaires ayant une incidence sur l'environnement fassent l'objet d'une mise à disposition du public.

Dans ce cadre, le projet d'arrêté relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2021-2022 dans le département de la Martinique a fait l'objet d'une procédure de consultation du public du 14 juin 2021 au 5 juillet 2021 inclus. Les remarques pouvaient être adressées à la DEAL par courrier électronique : consultationbiodiversite.deal-972@developpement-durable.gouv.fr

Contexte saison 2021-2022 :

Cette année, il y a eu une mobilisation massive avec 1316 avis.

Les années précédentes entre 30 et 50 avis ont été formulés

Ce projet a été relayé au niveau des chasseurs qui se sont mobilisés fortement avec plus de 160 avis, en comparaison aux 30/50 avis des années précédentes.

Ce projet a également été relayé au niveau des associations de l'environnement :

- localement par les associations Le Carouge et Amazona
- au niveau de la Caraïbe et de l'axe de migration des oiseaux (du Canada à l'Argentine), via la Bird Caribbean Initiative
- au niveau métropole par la LPO
- au niveau mondial, par la Bird Caribbean Initiative et BirdLife International.

Contenu

Les avis ont été classés en 4 classes :

Catégories	Nombre	% total	% recevables
non recevables (avis vide ou sans référence à la chasse)	33	2,50%	/
doublons	97	7,40 %	/
avis favorable	164	12,50 %	14.00%
avis défavorable	1022	77,60 %	86.00%
TOTAL	1316	100.00%	100.00%

Les avis favorables, ne sont majoritairement pas étayés. 3 avis demandent de maintenir la tradition de la chasse et 1 avis demande de ré-avancer la date de chasse au 14 juillet.

Pour les avis défavorables, ils sont de 4 types par rapport aux espèces :

- 19 avis mettent en avant que certaines espèces chassables sont menacées d'après la liste rouge UICN,
- 10 avis soulignent que certains limicoles chassables sont menacés (liste rouge UICN + études internationales),
- 83 avis reprennent un texte général sur les espèces menacées, en demandant une revue du caractère chassable de certaines espèces et des quotas pour les autres,
- 910 avis reprennent un texte général sur les limicoles menacés en demandant une revue des quotas et du nombre de jours de chasse.

Certains de ces avis défavorables aux propos généralistes sont complétés par les remarques ci-dessous :

- 4 personnes s'interrogent sur la période de chasse
- 7 sur les jours de chasse sans « pause »
- 6 sur les quotas
- 4 demandent une cohérence entre les îles Guadeloupe (plus stricte sur la chasse) et Martinique
- 21 avis portent sur des notions environnementales plus larges (respect du bien commun de la planète et de sa biodiversité, mise en cohérence avec la réalisation d'un congrès mondial de la nature en métropole en septembre, impact négatif sur le tourisme).

A noter qu'il y a 4 avis anti-chasse (sur les 1022), les autres avis demandant une chasse durable en fonction de la menace sur les oiseaux concernés.

Une analyse par localisation (indiquée dans 255 avis) a également été faite sur l'origine géographique des personnes pour les avis défavorables :

- Martinique : 10 voix
- Guadeloupe : 4 voix
- Axe migratoire (hors Antilles Françaises): 7 voix Canada, 85 voix USA, 2 voix Caraïbes, 5 voix Bermudes, 4 voix Bahamas, 1 voix Turk and Caïcos, 1 voix Cuba, 3 voix Jamaïque, 2 voix îles vierges, 2 voix Porto Rico, 1 voix San Maarten, 1 voix Anguilla, 1 voix Monserrat, 1 voix Barbade, 5 voix Amérique du Sud (Argentine (2), Paraguay, Colombie, Equateur). Soit 121 sur l'axe migratoire dont 24 pour la zone Caraïbes hors Antilles Françaises
- 16 voix de Métropole
- 82 voix d'Europe, essentiellement du Royaume Uni
- 22 voix d'ailleurs dans le monde (Nouvelle Zélande, Afrique du Sud...)

Trois avis présentent des informations plus techniques et sont joints à cette synthèse. Ils présentent des études pour justifier de la nécessité de limiter le déclin des limicoles et un message fait référence à une meilleure gestion des anatidés.

Deux avis renvoient de manière technique vers les articles ci-dessous, en précisant que Avis 1 : « les populations d'oiseaux de rivage de la voie de migration de l'Atlantique et de la planète entière ont diminué de 50 à 90 % au cours des 3 dernières décennies. Nous devons tous faire notre part pour sensibiliser et protéger les oiseaux de rivage et leurs habitats, afin que les générations futures puissent également profiter de ces incroyables migrateurs au long cours.

<https://www.fws.gov/northeast/migratorybirds/shorebirdconservation.html>

<https://atlanticflywayshorebirds.org/conservation-need/>

<https://whsrn.org/about-shorebirds/conservation-action/>

<https://www.allaboutbirds.org/news/losing-ground-whats-behind-the-worldwide-decline-of-shorebirds/>

<https://www.birdscaribbean.org/2021/06/help-us-find-the-missing-red-knots-do-a-cwc-count-july-10-20/> »

Avis 2 : « Des 52 espèces d'oiseaux de rivage qui se reproduisent régulièrement en Amérique du Nord, 90 % devraient connaître une augmentation du risque d'extinction. Cela comprend 28 espèces déjà considérées comme étant à haut risque d'extinction et 10 espèces en péril qui font face à un risque encore accru. (Source: *Predicting Vulnerabilities of North American Shorebirds to Climate Change*. Galbraith H, DesRochers DW, Brown S, Reed JM (2014) *Predicting Vulnerabilities of North American Shorebirds to Climate Change*. PLOS ONE 9(9): e108899.)

Un avis renvoie de manière technique sur les suivis limicoles et anatidés de la pointe des châteaux en Guadeloupe et précise que plusieurs espèces sont en cours disparition à l'instar du Courlis cendré et la Barge hudsonnienne ainsi que les Dendrocygnes et le Pigeon à couronne blanche, et que les suivis ornithologiques sur les salines de la Pointe des châteaux montrent une raréfaction des limicoles en particulier les Courlis et barges.